

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2021 B 02198 Numéro SIREN : 901 805 390 Nom ou dénomination : A2 AU BON ENDROIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt P2023/000099

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

ORDONNANCE

Nous, Jean-Marie ALBOUY, Président du tribunal de commerce de Nîmes,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

Monsieur QUENECHDU Arnaud agissant en qualité de Président de la **SAS A2 AU BON ENDROIT** dont le siège social est 24 boulevard Victor Hugo - 30000 NÎMES, immatriculée au RCS de Nîmes, sous le numéro 901 805 390,
représentée par la **SELARL ELLAW AVOCATS**, Avocat au barreau de Nîmes, y demeurant Alphatis Bât C - 55 allée de l'Argentine - 30900 NÎMES ;

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/06/2022

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/12/2023

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022 de la **SAS A2 AU BON ENDROIT** dont le siège social est 24 boulevard Victor Hugo - 30000 NÎMES, immatriculée au RCS de Nîmes, sous le numéro 901 805 390 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Nîmes, le 26/10/2023

Le greffier,

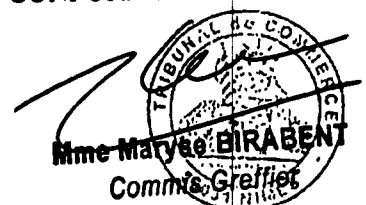
Jean-David VIDAL

Le Président du tribunal de
commerce
Jean-Marie ALBOUY

Signé électroniquement par Jean-Marie ALBOUY

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.34 € TTC (22.87 € HT - 4.57 € TVA - 5.9 € débours)
Signé électroniquement par Jean-David VIDAL, greffier

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME - LE GREFFIER


Mme Maryse BIRABENT
Commissaire Greffier

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE - TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

DocuSign Envelope ID: 04B422A8-CE90-4E11-946C-E7DC031577CF

A2 AU BON ENDROIT
Société par actions simplifiées
Au capital de 100 euros
Siège social : 24, boulevard Victor Hugo -
30000 NÎMES
901 805 390 RCS NÎMES

**REQUÊTE À
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NÎMES**

LE SOUSSIGNÉ :

Monsieur Arnaud QUENECHDU

Né le 18 mars 1977, à ATHIS-MONS (91)

Demeurant 5 bis, rue Paulet - 30000 NÎMES,

- Agissant en qualité de Président de la Société A2 AU BON ENDROIT, Société par actions simplifiée, au capital de 100 euros, dont le siège social est 24, boulevard Victor Hugo - 30000 NÎMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NÎMES, sous le numéro 901 805 390.

À L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER QUE :

La société A2 AU BON ENDROIT clôture, conformément à ses statuts, son exercice social au 30 juin de chaque année.

Néanmoins, les associés de la Société n'ont pas été en mesure de déposer les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, avant la date du 31 décembre 2023, de procéder au dépôt des desdits comptes annuels au Greffe du Tribunal de commerce de NÎMES.

Requête signée électroniquement

24/10/2023

Monsieur Arnaud QUENECHDU
(Signature)

 Arnaud QUENECHDU